

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame PAULUS - LEGEDANCK Simon - Marie demeurant Avenue des Quatres Bonniers 15 à 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Le terrain concerné est situé Chemin des Maréchaux, 23 à 1300 Wavre et cadastré division 4, section D n°519X.

La demande consiste à la réalisation d'une extension à l'arrière du bâtiment, de 34 m² à toiture plate, de la modification de baies intérieures et extérieures, l'abattage de 27 arbres.

L'écart aux prescriptions du permis d'urbanisation est le suivant :

"Le déboisement sera limité à la construction, ses abords immédiats, accès et au bon aménagement des lieux"

L'annonce de projet est réalisée sur base de l'article suivant du Code du Développement Territorial : Art. D.IV.40 les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation ;

La consultation du dossier pourra être organisée, uniquement sur rendez-vous, en adressant une demande par e-mail via l'adresse permisurbanisme@wavre.be.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 18 juin 2025 au 2 juillet 2025 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 5 juin 2025